

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

de nouveaux systèmes de sirènes ont été installés dans la commune de Brechen dans le but de pouvoir alerter efficacement la population grâce à un placement et une orientation appropriés au sein de la commune.

L'objectif de cette brochure est de vous informer sur les signaux des sirènes et leur signification. Veuillez lire attentivement cette brochure et la conserver.

Les situations contre lesquelles nous vous mettons en garde sont très diverses. Veuillez donc suivre les instructions de ce livret.

Je vous recommande également d'installer sur votre téléphone portable l'application d'avertissement «NINA» de l'Office fédéral de la protection de la population et de l'assistance en cas de catastrophe ainsi que l'application officielle d'avertissement et d'information du Land de Hesse «hessenWARN».

Vous êtes également invités à en savoir plus sur l'application de la commune de Brechen.

Ainsi, vous serez toujours pleinement informés des situations de dommages possibles.

Votre maire

Frank Groos

## Numéros d'urgence importants

Service de secours pompiers : **112**

Policiers : **110**

Service de garde médicale : **116 117**

Ce dépliant ainsi que des informations sur l'alarme sont disponibles dans d'autres langues sur le site Internet de la commune de Brechen : [www.gemeinde-brechen.de/bevoelkerungsschutz](http://www.gemeinde-brechen.de/bevoelkerungsschutz)



Editeur | Contact

Communauté de Brechen  
Marktstraße 1  
65611 Brechen

☎ 0 64 38 / 91 29-0

## Informations importantes sur la protection civile



## De quoi est-on averti ?

Les raisons peuvent être :

Incendies majeurs, événements naturels, rejets de substances dangereuses qui affectent un plus grand nombre de personnes dans votre région.

### Avertissement



Tonalité hurlante d'une minute, montante et descendante

Restez calme!

Entrez dans un appartement ou un immeuble !

Fermez les fenêtres et les portes !

Éteignez les appareils de ventilation et de climatisation !

Allumez la radio (HR, RadioFFH) !

Faites attention aux annonces par haut-parleurs !

Composez le 112 UNIQUEMENT en cas d'urgence ou de danger aigu !

### Alerter les pompiers



Tonalité continue pendant une minute, interrompue deux fois  
Soyez attentif aux véhicules d'urgence !

### Tout est clair



Tonalité continue d'une minute

Il n'y a plus de danger - l'avertissement est levé

## Panne de télécommunications

Même les pannes à grande échelle dans le domaine des communications mobiles ou des lignes fixes sont traitées le plus rapidement possible par les opérateurs de réseaux.

Si la panne des télécommunications se prolonge, les casernes de pompiers seront dotées de personnel afin de pouvoir demander de l'aide en cas d'urgence.

Informez également vos voisins ou les personnes dans le besoin autour de vous.

**Numéro de défaut d'eau potable**

**0 64 38 / 91 29-660**

## Perturbation de l'approvisionnement en eau potable

En cas de panne d'eau potable, veuillez en informer l'administration communale en appelant le 06438/9129-660.

En cas de perturbations majeures, nous vous informerons également via la page d'accueil de la commune ou par des annonces par haut-parleurs.

## Panne électrique

Les pannes de courant à grande échelle sont généralement résolues en quelques heures.

Si la panne de courant se prolonge, les casernes de pompiers seront dotées de personnel afin de pouvoir demander de l'aide en cas d'urgence.

Informez également vos voisins ou les personnes dans le besoin autour de vous.

**Téléphone citoyen**

**0 64 38 / 9 12 99 99**

## Des événements extraordinaires

En cas de dégâts importants ou d'autres événements extraordinaires, l'administration communale mettra en place une hotline citoyenne.

Vous pourrez ensuite recevoir de plus amples informations en appelant le 0 64 38 / 9 12 99 99.

**Signaux d'avertissement de sirène**

**Télécommunications & eau potable**

**Alimentation électrique et cas de dommages**